

Vivre à

Beurrages

Le magazine d'informations municipales

N°52 / Mars > Juin 2019



Environnement

La Ville s'inscrit durablement dans une démarche écoresponsable p.6



Après-midi dansant



Dimanche
28 avril 2019

A partir de 15h
Espace Dubedout

Entrée sur remise du
coupon d'inscription.

Inscriptions obligatoires
du 18 mars au 5 avril 2019

Informations
03.27.51.98.20

Pour les personnes de **plus de 62 ans**.

Inscriptions du lundi au jeudi aux heures d'ouvertures du CCAS :

- Lundi et jeudi, de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00
- Mardi de 13h45 à 17h00
- Mercredi de 8h45 à 12h00

Pour une première inscription, veuillez vous munir de votre **carte d'identité** ainsi que d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**.



Facebook : Vivre à Beuvrages



Instagram : villedebeuvrages



Youtube : Ville de Beuvrages



Site internet : www.beuvrages.fr



LinkedIn : Ville de Beuvrages

Marie-Suzanne Copin,
Maire de Beauvages



Madame, Monsieur,

L'année 2018 a été riche en événements politiques et économiques, elle s'est terminée dans un climat de crise sociale, institutionnelle.

2019 ne sera pas moins riche avec le débat national inédit dans le fond et sur la forme puis avec les élections européennes du mois de mai.

Ce débat national, certains préfèrent l'expression « concertation », peu importe le terme employé, est mis en place en réponse au mouvement des « gilets jaunes » qui, dans leur grande majorité, expriment leur souffrance et leur colère ; il pourrait permettre de répondre à la demande d'écoute au cœur des revendications de nombreux Français et par là même instaurer une politique plus juste, plus équitable ; alors saisissons-nous de ce débat, dans un climat apaisé, pour dégager des pistes de réformes, dépassons le stade du refus pour proposer des solutions de rechange ; nous n'avons rien à perdre !

L'Europe est également au cœur de cette agitation, seul continent qui représente véritablement la démocratie, elle aussi a besoin d'être défendue face aux superpuissances qui veulent dominer le monde, face aux dictatures qui ne cessent de progresser, elle se disloque, il faut l'empêcher de se désintégrer et repartir sur des bases nouvelles alors saisissons-nous de ces élections pour choisir des députés dignes de donner un nouvel élan, une nouvelle forme politique pour cette union de 27 pays, puissance économique de 1er plan ; nous avons tout à gagner !

Je vous invite à parcourir le rapport d'orientations budgétaires pour 2019. Il vous permettra de découvrir les grandes orientations envisagées pour cette année et d'appréhender le contexte budgétaire qui guide l'action de mon équipe au quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture au gré des nombreuses rubriques de notre magazine.

Votre Maire,
Marie-Suzanne COPIN



Événement p.2

Après-midi dansant

Edito de Madame le Maire p.3

Economie locale p.5

De nouveaux commerces à Beuvrages

Environnement p.6

La Ville s'inscrit durablement dans une démarche écoresponsable

Finances p.7-8

Des orientations budgétaires de responsabilité pour une maîtrise des dépenses publiques

Retour sur... p.9

La soirée des vœux 2019

Reportage photos p.10-11

La rencontre... p.12

Rencontre avec Christine Devassine, agent d'accueil de l'Hôtel de Ville

Les délibérations du Conseil municipal p.13

Ma Ville, mes idées, mon bien-être p.14

Des boîtes à livres pour faciliter l'accès à la culture pour tous !

L'actu du CCAS ! p.15

Mon dossier médical dématérialisé

L'actu du pôle jeunesse p.16-17

Sécurité p.18

Les écoliers de Beuvrages mieux protégés

Infos pratiques p.19-20

Carnet de vie p.21

Expressions p.22

Événements p.23-24

La Fête du printemps
Concert « Choeur de Femmes »

Retrouvez
votre agenda
en cahier
détachable !

Directeur de la publication : **Marie-Suzanne COPIN, Maire**
Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone, 4^{ème} Adjointe**
Chef de rédaction : **Marjolaine Debras, Chargée de Communication**
Comité de relecture : **Marie-Suzanne Copin, Nadine Anzalone, Nicolas Trelcat, Christelle Dujardin, Nicolas Fauquembergue, Séverine Delieusche, Jean-Jacques Desumeur, Laurent Enudde, Isabelle Semail, Sylvain Covin.**
Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Marjolaine Debras, Nicolas Trelcat**
Crédits photos : **Antonio Anino, Marjolaine Debras, Nadine Anzalone, Séverine Delieusche**
Mise en page N°52 : **Marjolaine Debras, Chargée de Communication, Freepick**
Impression : **3500 exemplaires - Imprimerie Lelièvre**
Distribution : **Adrexo**

Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ». Tous droits réservés - Ville de Beuvrages.





De nouveaux commerces à Beuvrages.

Comme évoqué dans le précédent numéro du magazine municipal, la ville de Beuvrages, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Union Commerciale et Artisanale de Beuvrages et l'Etat, est accompagnée dans le développement et l'implantation de futurs commerces sur la commune, en collaboration avec l'EPARECA et les Boutiques à l'essai.

Testez votre activité commerciale à Beuvrages !

C'est dans l'objectif de redynamiser le commerce de proximité à Beuvrages, notamment en centre-ville, que la ville a entrepris une vaste opération de « **Ma Boutique à l'essai** » dès le mois d'octobre.

Des espaces commerciaux sont toujours disponibles. Alors, si vous avez un projet de commerce, testez-le à Beuvrages !

Renseignements : 03.27.51.98.28

L'actualité du commerce en centre-ville

La ville **poursuit son développement économique** en accueillant de **nouveaux commerces et services**, notamment en centre-ville.

Après quelques mois d'ouverture, le commerce « **Chez tatoune** » connaît un tel succès que la boutique **emménage dans un local plus grand** situé face à la **Place de la Paix**. Ce nouvel espace lui permettra d'élargir sa gamme de produits et notamment des vêtements pour garçons afin de répondre à la demande accrue de sa clientèle.

En décembre, une nouvelle enseigne « **Les Opticiens voisins** », spécialiste de l'optique, a vu le jour et s'est installée **12 bis place du 11 novembre** répondant ainsi à la demande des habitants.

Du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

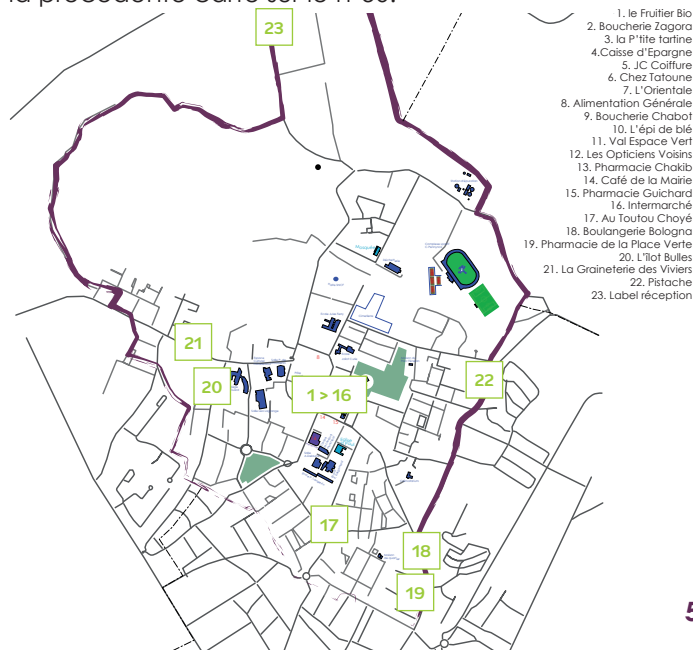
☎ **03.59.76.60.11**

Enfin, un **nouveau service** de création graphique et impression tous supports « **Graphikoz** » est également disponible à Beuvrages.

✉ **Contact@graphikoz.fr**

☎ **06.24.72.21.10**

ERRATUM : la rédaction présente ses excuses à M.RICCI de l'enseigne « Au toutou choyé », 80 rue Gustave Michel, qui ne figure pas à la publication de la précédente carte sur le n°50.



La ville s'inscrit durablement dans une démarche écoresponsable

Après l'acquisition d'un véhicule électrique ZOE, le changement des menuiseries de l'Hôtel de Ville afin de réduire les déperditions de chaleur, l'isolation de la toiture de l'école J.Curie et de l'Hôtel de Ville, de la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires, de la mise en place du compostage dans les écoles, la Ville de Beuvrages poursuit ses démarches afin de réduire son impact écologique.

Le centre Technique Municipal roule à l'électrique



Les services techniques sont désormais équipés d'un **véhicule de propreté urbaine silencieux et respectueux de l'environnement** intégralement financé par la Ville. **100% électrique**, ce nouveau véhicule, le Goupil G4, sillonne les rues de la commune afin d'assurer deux missions principales : soutenir les jardiniers municipaux dans l'**entretien quotidien des parcs communaux** ainsi que le service de propreté urbaine pour le **ramassage des déchets** dans toute la Ville et le **nettoyage du mobilier urbain** notamment (bancs, signalétiques, abris à vélos, corbeilles,...).



« Plantons le décor » pour planter « régional »

Initiée par le Parc Naturel Scarpe Escaut, la commune participe à l'opération « **plantons le décor** ». Cette opération consiste en la plantation d'essences parfaitement adaptées à nos sols et à notre climat. C'est également une façon de **valoriser et de préserver la singularité des paysages de la région**, et de lutter contre l'uniformisation de la nature et des jardins.



C'est dans cette démarche que **les élèves des écoles Paul Langevin et Jules Ferry** ont planté, le mardi 26 février 2019, avec l'aide du service des espaces verts de la Ville, leurs **premiers arbres fruitiers**, des pommiers et poiriers, dans l'enceinte de leurs écoles.



Les conseils du service des espaces verts de la Ville pour désherber facilement et de manière écologique.

- Le **désherbage manuel ou à la binette** : cette méthode est, à la fois, économique et écologique car nécessite pas ou peu d'outil et aucun produit.
- Le **désherbage par choc thermique** : L'utilisation d'un **désherbeur thermique à gaz ou électrique** permet de dessécher, sans les brûler, les mauvaises herbes et donc de stopper leur croissance et prolifération. Vous pouvez vous procurer cet outillage dans les enseignes spécialisées à prix abordable. L'utilisation d'eau bouillante, à 100°C, permet également de désherber.
- Attention, néanmoins, à bien vous protéger pour éviter tout accident.
- Le **désherbage au vinaigre**. Vous pouvez vous concocter une solution à base 1/3 de vinaigre, 2/3 d'eau et d'une goutte de produit vaisselle (ndlr : utile pour fixer la solution sur la plante) afin d'éliminer les mauvaises herbes.
- **L'utilisation de désherbant à base d'acide Pélargonique**, extrait du géranium. Ce produit est réglementé et utilisable par les particuliers. Rendez-vous dans le rayon « jardinerie » de votre magasin pour vous en procurer.

Des orientations budgétaires de responsabilité pour une maîtrise des dépenses publiques

Au préalable à l'adoption du budget prévue fin mars, un débat sur les orientations budgétaires 2019 a eu lieu le 28 février dernier. Vous pouvez retrouver sur le site internet l'intégralité du document support de ce débat.

Dans un contexte où les dotations reçues de l'Etat avaient fortement diminué ces dernières années et où celles à percevoir pour 2019 n'étaient pas connues à la date d'élaboration du ROB ni les bases fiscales, les grandes orientations ont été proposées avec des recettes estimées très prudemment. Il en va de même pour les recettes d'investissement qui, même si des subventions ont ou seront sollicitées pour financer de grands projets, celles-ci n'ont pas été intégrées aux recettes et ne le seront que quand elles seront acquises.

Le maintien d'un service public de qualité

Les propositions réalisées en matière de dépenses de fonctionnement visent à maintenir un **service public de qualité**, riche d'actions volontaristes et à **renforcer** significativement notre **cadre de vie**.

0%

d'augmentation des taux communaux de fiscalité pour la deuxième année consécutive.

L'intention est **d'enrichir l'attractivité de notre ville** qui bénéficie déjà de très belles infrastructures pour y accueillir de nouveaux habitants et ainsi stabiliser nos ressources. Le recensement général de notre population atteste de la réussite progressive de cette politique car après 30 années de baisse constante, notre population vient de gagner sur 5 ans près de **300 habitants**. Nos écoles, nos restaurants scolaires, nos installations sportives et socio-culturelles peuvent encore sans difficulté recevoir cette nouvelle population.

La maîtrise des dépenses du personnel et de fonctionnement

En ce qui concerne notre fonctionnement, **les dépenses estimées pourront être assumées sans augmentation de notre fiscalité locale**. Les bons résultats de la gestion des exercices antérieurs permettront de dégager une nouvelle fois une très belle enveloppe budgétaire qui

pourra être reversée à la section d'investissement pour réaliser les projets précisés en page 8.

La structure de nos recettes de fonctionnement reste marquée par une **dépendance importante aux dotations** d'où la nécessité de favoriser une mixité accrue de notre population. Des **efforts de gestion** sont réalisés au quotidien par des services qui se réorganisent continuellement afin que **les services publics** qui vous sont offerts soient **de qualité mais coûtent moins cher**.

Nos **dépenses de personnel**, qui étaient à un niveau significativement élevé, **se réduisent progressivement**. (Ndlr : il s'agit toujours du poste de dépense le plus important pour les communes). Ceci étant, il y a là un enjeu important car **50% des effectifs de la collectivité** doivent partir en **retraite dans les 10 ans**. Cela s'anticipe et depuis l'année dernière, nous investissons dans les ressources humaines au travers de **4 contrats d'apprentissage**, comme nous respectons toujours l'obligation d'**emploi** de 6% de **personnes handicapées**.



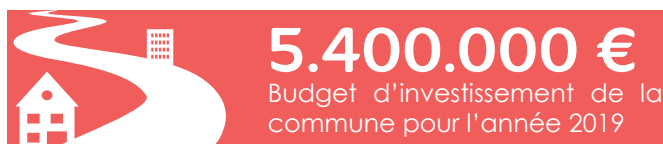
Giuliano PISANI et Augustin CARON (Espaces Verts) accompagnés de Sylvain COVIN (en haut) / Marie FONTAINE et Benjamin CARLIER (Pôle jeunesse et RH) encadrés par Catherine MINOCCHI et Lilyane VAHE, leurs tuteurs et tutrices.

Cette vigilance dans la dépense doit s'exercer au quotidien car certains postes de dépenses, notamment liés aux énergies, ne pourront diminuer dans le futur. D'où l'importance de continuer à investir, par exemple, sur des **installations thermiques** à rendement plus élevé et **moins consommatrices**, à passer progressivement tout notre **éclairage public en LED**, à **rouler « électrique »** ...

Nos prévisions ont été bâties avec un niveau de **soutien aux associations locales** tout aussi élevé que les années précédentes ; c'est là le corolaire de leur dynamisme et du lien social qu'elles permettent de tisser dans notre population.

La diminution de l'endettement

Nos charges financières liées à notre endettement diminuent car nos anciens emprunts à taux plus élevés disparaissent progressivement et les derniers ont été souscrits à des taux très compétitifs. Notre **endettement décroît** du fait de l'absence de nouvel emprunt souscrit depuis 4 ans et il est vous est de nouveau proposé de ne pas recourir à l'emprunt pour assumer ce nouveau programme d'investissements.

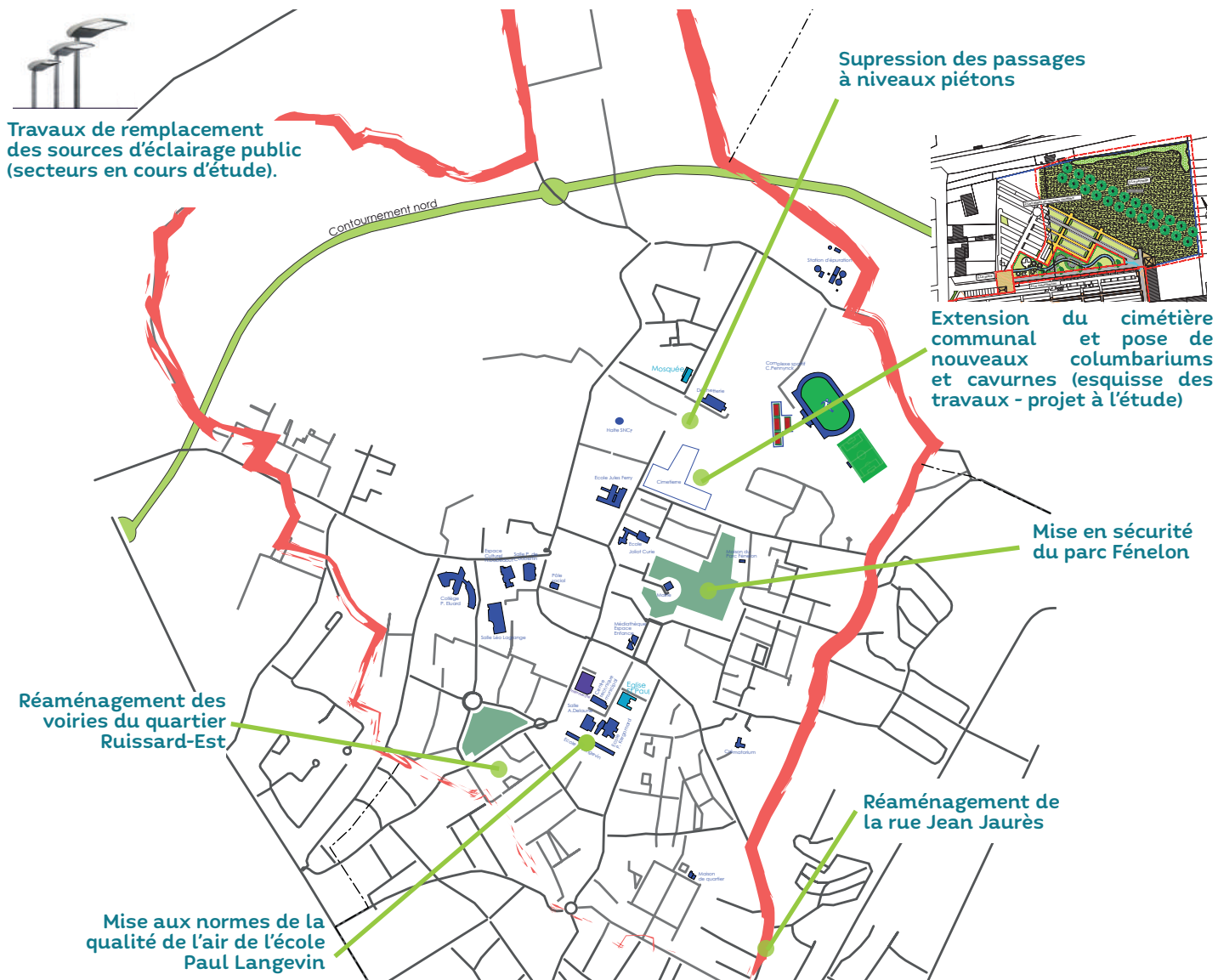


5.400.000 €
Budget d'investissement de la commune pour l'année 2019

Cette perspective nous permet donc d'envisager l'hypothèse d'un **programme d'investissement** intéressant davantage marqué sur les **espaces publics, voirie et parcs** par exemple, que sur nos bâtiments. Cela traduit d'ailleurs la bonne qualité patrimoniale de nos équipements.

Retrouvez tous les chiffres, graphiques et illustrations, liés à notre débat d'orientation budgétaire 2019 sur le site www.beuvrages.fr.

Les grands projets 2019



Travaux de remplacement des sources d'éclairage public (secteurs en cours d'étude).

Suppression des passages à niveaux piétons

Extension du cimetière communal et pose de nouveaux columbariums et cavurnes (esquisse des travaux - projet à l'étude)

Mise en sécurité du parc Fénelon

Réaménagement des voiries du quartier Ruissard-Est

Mise aux normes de la qualité de l'air de l'école Paul Langevin

Réaménagement de la rue Jean Jaurès

Contournement nord

Labels on map: Mosquée, Salle d'Act, Ecole, Collège, Centre de Formation, Centre de Santé, Centre de Loisirs, Centre de Culture, Centre de Sport, Centre de Musique, Centre de Danse, Centre de Théâtre, Centre de Danse, Centre de Musique, Centre de Danse, Centre de Théâtre, Centre de Danse, Centre de Musique, Centre de Danse, Centre de Théâtre.



La soirée des vœux 2019

En cette soirée du mardi 8 janvier 2019, à l'espace Dubedout, près de 400 personnes, partenaires, habitants, élus locaux et agents communaux, se sont rendus à la cérémonie des vœux de la commune. Cette année, après quelques mots introductifs de Madame le Maire, la cérémonie des vœux s'est officiellement ouverte aux rythmes de l'orchestre des jeunes musiciens de l'école municipale de musique de Beuvrages mené par Madame Fosse, Chef d'orchestre. Après une vidéo rétrospective de l'année 2018, Madame le Maire, entourée de l'ensemble du Conseil municipal, a présenté les ambitions de la Ville pour 2019.

L'année 2019, dans la continuité de 2018

Les projets immobiliers se développent sur la commune. Alors que la commercialisation de la résidence « Les Jardins de Jeanne » se poursuit, la Foncière livrera une résidence de 18 logements, rue Gabriel Péri, et Partenord construira, à la Couture, 16 logements en accession à la propriété.

Plusieurs projets d'aménagement de l'espace public et des bâtiments communaux pour la **sécurité et le bien-être des beuvrageois** vont être entrepris tels que le remplacement des luminaires dans plusieurs quartiers (la Verrerie, Mallet, Ruissard Ouest), la mise aux normes des systèmes de ventilation à l'école Langevin, l'achèvement des travaux du complexe sportif Pennynck, l'installation d'un nouveau columbarium, l'agrandissement du cimetière communal et la réhabilitation d'aires de jeux.

En terme de **sécurité routière**, l'aménagement d'un plateau ralentisseur dans la rue des poilus et de coussins berlinois dans la rue Marguerite Leduc intégralement financé par la Ville. La police pluri communale, regroupant les communes d'Anzin, Beuvrages, Petite Forêt et Raismes, sera effective au second semestre.

Un appel à la mobilisation

Après avoir encouragé chaque citoyen à **participer au Grand Débat National** mis en place par le Président de la République, Madame le Maire a invité chacun et chacune à se rendre aux urnes le dimanche 26 mai prochain pour élire les 79 députés européens qui nous représenteront.



S'en est suivie l'intervention de **Monsieur Fabien Roussel, Député**, qui apporte son soutien aux revendications des gilets jaunes et incite également chaque citoyen à participer au débat national. Dans cette démarche, la Ville a mis à disposition des cahiers de doléances du 16 janvier au 21 février 2019.



Samedi 27 octobre 2018 - Maison du Parc -
Activités manuelles et sculptures de citrouilles dans le cadre de la fête d'automne.



Vendredi 9 novembre 2018 - Espace Dubedout -
Soirée du Souvenir dans le cadre du centenaire 14-18 par l'école J.Ferry, l'association « Beuvrages et son passé » et l'Harmonie municipale de Beuvrages.



Dimanche 11 novembre 2018 -
Défilé de l'Armistice 1918 en hommage aux femmes et hommes morts pour la France .



Jeudi 13 décembre 2018 - Espace Dubedout -
Distribution du colis des séniors.



15 & 16 décembre 2018 - Place de la Paix -
Marché de Noël à Beuvrages



Jeudi 27 décembre 2018 - Espace Dubedout -
Gala de l'Office Municipal des Sports

Reportage photos



Du 16 janvier au 21 février 2019 - Les cahiers de doléances mis à disposition en mairie.



Samedi 26 janvier 2019 - Espace Dubedout - A la découverte du gospel avec la troupe « Wonderful Gospel Singers »



Mercredi 30 janvier 2019 - Espace Dubedout - Sensibilisation sur le thème de la place des écrans dans la famille par le spectacle-débat « A cran devant les écrans »



Samedi 9 février 2019 - Espace Dubedout - Le « Musical Comedy Show » organisé par l'APE Paul Eluard et l'association de danse RythMissFamily



Du 4 au 8 février 2018 - Ecole Jules Ferry - Les élèves formés aux gestes de premiers secours par l'association « Les P'tits Héros du Douaisis »



Samedi 23 février 2019 - Espace Dubedout - Spectacle musical retraçant la légende du célèbre Roi Arthur

27 820 appels
téléphoniques



11 180 courriers reçus
en 2018

Christine DEVASSINE, agent d'accueil à l'Hôtel de Ville

Votre magazine municipal « Vivre à Beuvrages » part à la rencontre d'acteurs de la Ville. Commerçants, artisans, associations, agents de la collectivité, sont chacun mis à l'honneur. Pour ce numéro, rencontre avec Christine DEVASSINE, agent d'accueil de l'Hôtel de Ville.

Bonjour Christine, quel est votre parcours au sein de la collectivité ?

Bonjour, je travaille pour la Ville de Beuvrages depuis 30 ans. A cette occasion, j'ai reçu, en novembre 2018, la médaille du travail pour fêter mes 30 ans de service au sein de la fonction publique. J'ai commencé à travailler pour la commune en 1987 et plus particulièrement au Centre Communal d'Action Social (CCAS), au service Vaccination. Ensuite, j'ai intégré au CCAS le service des personnes âgées et de l'aide facultative. Au quotidien, j'assurais le suivi des bénéficiaires et je les accompagnais dans leurs démarches. J'y suis restée plus de 20 ans. Puis, en 2012, j'ai intégré le service de comptabilité où je réalisais des tâches administratives. J'ai rapidement été formée aux logiciels afin de venir en aide à mon collègue. Depuis septembre 2016, je suis agent d'accueil à l'Hôtel de Ville. Au quotidien, mes missions consistent en l'accueil physique et téléphonique des usagers afin de les informer et/ou les orienter vers le service concerné. J'assure également la reprographie pour les habitants. Et enfin, je gère au quotidien la réception, le tri entre services et l'enregistrement des courriers entrants.

Quels sont les points positifs et négatifs de votre métier ?

Ce qui est très important pour moi, c'est le contact humain ! J'aime le social, être à l'écoute des gens, pouvoir les informer correctement ou les orienter vers

la bonne personne tout en assurant la confidentialité des informations dont je prends connaissance. Je suis consciente d'être la première image de la collectivité alors j'accomplis toujours mes missions avec le sourire. Ça me tient à cœur de bien faire mon travail mais c'est parfois difficile ! En effet, lorsque je reçois beaucoup de courriers à trier, jusqu'à 50 par jour, que j'ai du monde à l'accueil et qu'en plus de cela, le téléphone ne cesse de sonner, je me sens parfois submergée. J'ai de la chance d'avoir de l'aide de la part, tout particulièrement, de mes collègues de l'Etat-civil et de l'Administration générale qui prennent le relais de l'accueil physique et téléphonique lorsque je suis surchargée ou que je dois m'absenter.

Il m'arrive, parfois, d'avoir à faire à certaines personnes mécontentes, voire virulentes qui appellent ou arrivent à l'accueil. Généralement, j'arrive à apaiser les tensions en prenant le temps d'écouter leur requête et de leur expliquer les démarches à suivre ou la personne à contacter. Certaines s'excusent même de leur comportement envers moi ! Au moindre souci, en plus du système de vidéo-surveillance, mes collègues de l'Etat-civil et du service des Systèmes d'Information, dont les bureaux se situent à proximité de l'accueil, réagissent pour me soutenir. Et puis, tout comme à l'État-civil et au pôle social, je possède un bouton d'alerte qui prévient la Police.

Enfin, j'ai remarqué que les méthodes de travail en 30 ans ont fortement évolué. Il ne faut pas oublier que, lorsque j'ai débuté, on écrivait encore à la machine à écrire ! Aujourd'hui, on fait tout avec un ordinateur. C'est un outil très pratique qui nous permet de faire beaucoup de choses en peu de temps mais j'ai tout de même l'impression que le relationnel se perd !

Les délibérations du Conseil municipal



Retrouvez des décisions des élus communaux prises dans le cadre des Conseils municipaux des 28 novembre 2018, 24 janvier et 28 février 2019



Les points d'apports volontaires

La Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole a implanté sur le territoire communal 57 colonnes enterrées réparties sur 19 points, en accord avec la Ville et SIGH. Ce matériel ayant pu présenter des dysfonctionnements techniques et des aléas de ramassage et, comme il faut le reconnaître, beaucoup d'invivités, le service propreté urbaine de la Ville est désormais très mobilisé. De ce fait, la SIGH a accepté, dans le cadre d'un dispositif d'abattement de fiscalité, de reverser à la Ville un fonds de concours de 6000€ pour 2018 et 5000€ pour 2019



La Ville de Beuvrages entre dans le réseau PIVA (Point d'Information et d'orientation à la Vie Associative)

La vie associative est un facteur de lien et de cohésion sociale, elle est au cœur de l'animation du territoire et contribue au développement des territoires et de la citoyenneté. Afin d'informer et d'accompagner au mieux le tissu associatif, la Ville de Beuvrages va mettre en place un lieu d'accueil, d'information et d'orientation gratuit sur la vie associative répondant aux critères de labellisation PIVA.

Information : service Emploi Vie Associative
03.27.51.98.28

Une nouveauté dans le règlement de voirie

Acté en 2017, le règlement communal de voirie est le document de référence pour tous les occupants du domaine public, dans le respect des droits et

obligations de chacun. Le chapitre IV du règlement se rapporte aux obligations du riverain. L'article 18 précise désormais que chaque riverain a à sa charge l'entretien, le balayage, le lavage et le désherbage, des trottoirs situés devant son habitation. Depuis le 1er janvier 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers est proscrite.

Pour consulter le règlement communal de voirie, rendez-vous sur le site internet de la Ville [www.beuvrages.fr/aménager son lieu de vie/ le règlement communal de voirie](http://www.beuvrages.fr/aménager_son_lieu_de_vie/)



Bébéchouette, un succès !

Le 28 novembre 2018, le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel 2017 sur la délégation de service public accordée au groupement gestionnaire du multi accueil Bébéchouette. Depuis son ouverture en 2016, cette structure de 18 places rencontre un véritable succès avec un taux de fréquentation supérieur à 90%. 53 enfants ont ainsi fréquenté la structure en 2017 avec 68% d'accueil régulier, 27% d'accueil occasionnel et 5% d'accueil périscolaire et d'urgence. Son financement est le suivant : 58% par la CAF, 18% par la Ville de Beuvrages, 9% par les familles et 5% d'autres financements. A noter que ce nouveau service aura permis la création à Beuvrages de 6,5 emplois.

Vous souhaitez assister à un Conseil Municipal ?

Les « Conseils » sont ouverts au public. Retrouvez les dates des prochaines réunions sur le site internet de la Ville www.beuvrages.fr.

Pour consulter les comptes-rendu des précédents conseils : rendez-vous sur www.beuvrages.fr / Vie municipale / les élus / les comptes-rendus des conseils municipaux

Une boîte à livres

Mais qu'est-ce-que-c'est ?

Des boîtes à livres, pour faciliter l'accès à la culture pour tous !

Le projet de « Boîtes à livres », financé dans le cadre du Fond de Travaux Urbain (FTU), a été proposé par trois habitantes afin de favoriser la convivialité par la lecture et l'échange de livres.

Les boîtes à livres, Qu'est-ce que c'est ?



Ces boîtes à livres seront installées dans la Ville au mois de mars.

Une boîte à livres est une petite **bibliothèque de rue** où chacun peut **déposer** et **emprunter des livres gratuitement**, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

Fabriquées par les élèves de l'école du bois de Quiévrechain et décorées par les agents du Centre technique municipal de la Ville de Beuvrages, ces boîtes seront installées au mois de mars 2019 aux lieux de passage les plus fréquentés comme **les parcs Fénélon** et du Ruissard, la **Place de la Paix** et **aux abords de l'école Jules Ferry**. Quatre autres boîtes seront ensuite installées au sein même de **quartiers**.

L'une d'entre elles sera **customisée** dans le cadre d'une **action culturelle** menée en 2019 par la Médiathèque avec un artiste en résidence CLEA*.

Les boîtes à livres, leur origine !

Depuis 2 ans, des boîtes à livres sont implantées dans les équipements publics de la Ville. Fortes de leur succès, il a été proposé, par le **collectif habitant médiathèque**, de poursuivre cette expérience sur l'espace public. L'équipe porteuse du projet est en charge d'alimenter les boîtes et de vérifier leur contenu, en lien avec l'équipe médiathèque.

Inventez vos nouveaux projets !



Cofinancé par la **Ville de Beuvrages** et la Région des **Hauts-de-France**, le Fonds de Travaux Urbains (FTU) appelé aussi « Ma Ville, mes Idées, mon bien-être » répond à la volonté communale d'améliorer le cadre de vie et de promouvoir la capacité d'initiative des habitants. Vous avez une idée pour améliorer l'environnement, la qualité de vie ou la sécurité de votre quartier ?

Information - service « Aménagement et gestion Urbaine de Proximité »

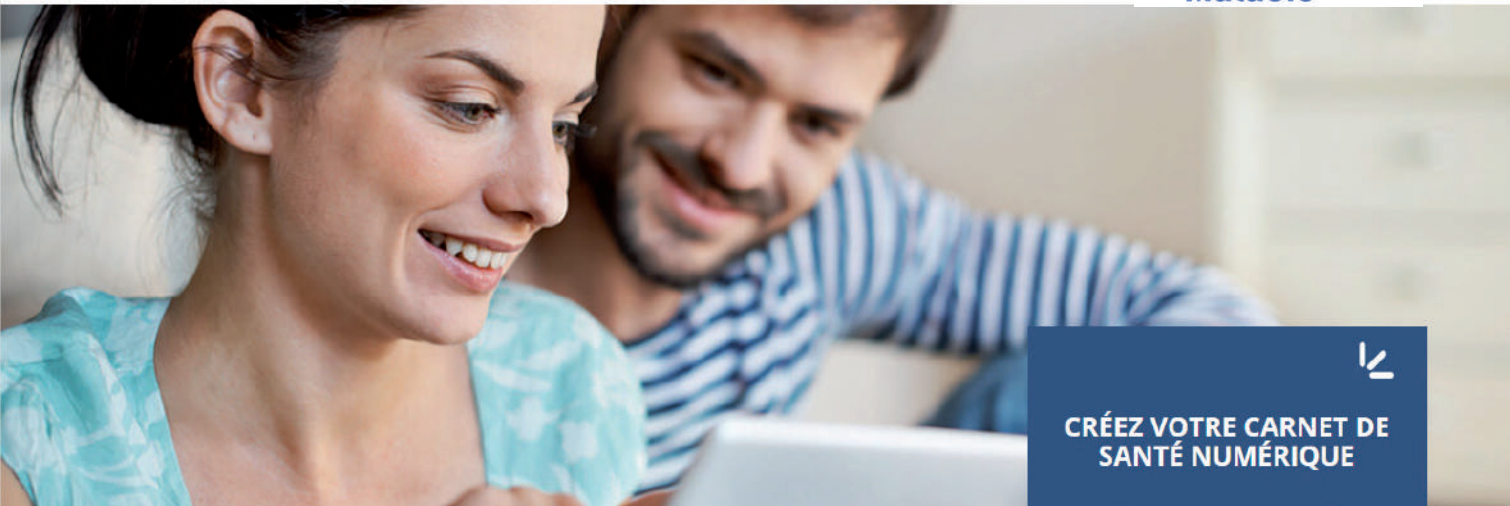
✉ ftu@ville-de-beuvrages.fr

☎ 03.27.47.09.80



*CLEA : Depuis 2010, l'agglomération de Valenciennes Métropole avec le Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord Pas de Calais (DRAC), l'Académie de Lille et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord soutient l'éducation artistique et culturelle des enfants en âge d'être scolarisés et se sont engagés dans un Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle (CLEA).

8 comme le nombre total de boîtes à livres installées sur la commune.



Tout savoir sur le Dossier Médical Partagé (DMP)

Disponible gratuitement sur Internet, le Dossier Médical Partagé (DMP), destiné à chaque personne bénéficiant d'un régime de sécurité, est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies... Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.

Le DMP, qu'est-ce-que-c'est ?

Gratuit, confidentiel et sécurisé, le Dossier Médical Partagé conserve précieusement vos informations de santé en ligne. Il vous permet de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital. Le DMP est le seul service qui vous permet de retrouver dans un même endroit :

- Votre **historique de soins des 24 derniers mois** automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie,
- Vos **résultats d'examens**,
- Les **coordonnées de vos proches à prévenir en cas d'urgence**,
- Vos **antécédents médicaux**,
- Vos **comptes rendus d'hospitalisations**,
- Vos **directives anticipées** pour votre fin de vie.

En cas d'urgence, le DMP peut améliorer l'efficacité de votre prise en charge

Tout **médecin** régulateur du **Samu** peut, **en cas d'urgence**, accéder à votre Dossier Médical Partagé.

Si votre état de santé présente un risque immédiat pour votre santé, un professionnel de santé peut également y avoir accès. **Une trace** de tous ces accès en urgence **figure dans votre DMP** et vous pouvez **modifier** à tout moment **cet accès** depuis les paramètres de votre compte.

Comment créer un DMP ?

Votre Dossier Médical partagé se crée **facilement et simplement en quelques minutes en vous connectant sur le site www.dmp.fr** et munissez-vous de votre **Carte Vitale**, renseignez une **adresse mail** et un **numéro de téléphone mobile** puis **indiquez** votre **médecin traitant** et **professionnels de santé** pouvant accéder votre espace.

Votre **pharmacien** ou votre **caisse d'assurance maladie** peut également vous **aider** dans la création de votre compte.

Comment consulter mon DMP ?

Votre Dossier Médical Partagé est accessible à tout moment

- depuis le site **www.dmp.fr** grâce à vos identifiants,
- ou via l'**application gratuite DMP** destinée exclusivement à la consultation des patients.





Trophée Mix foot



Les Villes d'Anzin, de Beuvrages, de Bruay-sur-l'Escaut et de Petite-Forêt participent au Trophée Mix Foot, un **tournoi de football mixte intercommunal** initié par Valenciennes Métropole.

Alors si tu es une **filles** ou un **garçon**, âgé(e) de **11 à 13 ans**, que tu aimes jouer au football (**licencié(e) ou non**), rends-toi au pôle jeunesse, impasse Delaune et rejoins l'équipe de Beuvrages ! Attention : nombre de places limité !

Les phases préliminaires entre les quatre communes auront lieu une journée pendant les vacances de printemps, au **complexe sportif Christian Pennynck, à Beuvrages**. Après une matinée d'animations interactives, place au tournoi afin de qualifier ton

équipe pour la **finale du mercredi 22 mai au centre de formation du VAFC**.

A gagner : places et goodies pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA !

A toi de jouer !

Le service jeunesse recrute !

La Ville de Beuvrages **recrute** tout au long de l'année afin d'étoffer son **équipe d'animateurs/trices pour les petites et grandes vacances** ainsi que pour les **temps périscolaires et extrascolaires**. Les profils recherchés varient selon les offres publiées.

Consultez régulièrement les offres diffusées dans la **rubrique « recrutement »** sur le site internet de la ville **www.beuvrages.fr**.

Envoyez vos CV et lettre de motivation par mail à **rh@beuvrages.fr** ou **déposez votre candidature à l'accueil de l'Hôtel de Ville**.

Passer ton BAFA grâce à la commune !

Tu es **Beuvrageois/se**, âgé(e) d'au moins **17 ans** et tu veux **devenir animateur/trice** ?



Chaque année, la Ville de Beuvrages finance l'intégralité du diplôme du BAFA à de nombreux Beuvrageois. Pour cette année 2019, il est encore possible de candidater.

Dépose ta lettre de motivation **à l'accueil de l'Hôtel de Ville**.

L'actu du pôle jeunesse

Appel à candidature

Agent de surveillance aux abords des écoles



La commune est à la recherche de retraités qui auront pour mission de **sécuriser les traversées des élèves au niveau des passages piétons**. Cette mission rémunérée permet donc de bénéficier d'un **complément à la pension de retraite**.

Alors, si vous êtes **retraité, en bonne condition physique, que vous faites preuve de courtoisie et êtes disponible**, téléchargez la fiche de renseignements sur ww.beuvrages.fr à remettre en mairie ou rendez-vous dans l'un des points d'accueil du public pour retirer directement le document.

Information : Police municipale – 03.27.19.29.65

ACTION LOISIRS JEUNES

LALP
11 - 17 ANS



Nouvelle tarification pour les activités du LALP

Les différentes activités du Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité font l'objet d'une tarification fixée à sa création en 2002 et inchangée depuis.

Afin de compenser le coût réel permettant la réalisation des activités (entrées, salaires, transports...) qui a considérablement augmenté, la tarification des activités évolue à compter du 15 mars 2019.

	Tarif Beuvrageois	Tarif extérieur (sur la base du lieu d'habitation)
Inscription annuelle au LALP pour les activités sur le site de Beuvrages (du 1er janvier au 31 décembre)	2.40€	2.80€
Séance de piscine, cinéma ou activité d'un coût équivalent pour la Ville	2.40€	2.80€
Activité sportive ou culturelle ou d'un coût équivalent pour la Ville	4.80€	5.60€
Activité de type exceptionnel (parc d'attraction, événement sportif ou culturel, d'ampleur national ou international, etc) ou activité d'un coût équivalent pour la Ville	7.20€	8.40€
Mini-camps de 3 ou 4 nuits pendant l'été	31.20€	36.40€

A noter : La **participation effective des familles** ne représente que **10% du prix des activités**.

Les ateliers parentalité, qu'est-ce que c'est ?

Financées dans le cadre de la programmation Politique de la Ville 2019, les **actions parentalité**, mises en place par la Ville de Beuvrages, sont menées sur la base du **non-jugement**, du **volontariat** et de la **confidentialité** entre tous. Ces ateliers sont **pour tous**, sans **inscription** et **gratuits**.



Ils s'orientent tout au long de l'année sur **trois temps** :

- **Le groupe de parents** permet de créer un petit **moment privilégié entre parents** pour échanger tout simplement sur différentes thématiques. Les séances se passent le **premier vendredi tous les deux mois** (hors vacances scolaires), de 9h à 11h à la médiathèque de Beuvrages, Place Hector Rousseau.
- **Le café des parents** destiné à celles et ceux qui ont **besoin d'une pause**, d'un **moment convivial** et d'un **échange** sur des questions de parentalité. Il vous attend le **deuxième vendredi de chaque mois** (hors vacances scolaires) de 9h à 11h à l'espace Petite Enfance.
- **Les événements parentalité** : Des **spectacles**, des séances de **ciné-débat**, **conférences** sont proposés autour de thématiques diverses liées à la parentalité.

Consultez l'agenda complet des ateliers parentalité sur le site internet de la Ville www.beuvrages.fr ou en **libre distribution dans l'un des points d'accueil du public de la commune**.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « **Les Petits Pas** », complémentaire à ces ateliers, offre également un espace de parole, de rencontre, d'échanges et de jeux **autour de la relation enfant - parent**. Ce lieu de partage **pour tous, sans inscription et gratuit**, est ouvert **chaque mardi** (hors vacances scolaires) de **13h30 à 15h30** à la Maison de la Petite Enfance (côté PMI)

Certaines de ces actions sont soutenues par la CAF et le Département du Nord.





Les écoliers de Beuvrages mieux protégés

La Ville a répondu, en octobre 2016, à un appel à projets du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance relatif à la protection face au risque terroriste.

Un projet financièrement soutenu par la Ville



Le projet portait sur un montant global de travaux de **près de 143.000 €** avec une demande de subvention à hauteur de 80%.

Compte-tenu du nombre important de dossiers, l'avis favorable de l'Etat ne nous est parvenu qu'en janvier 2018 et avec un accord de **subvention de 25%**. Lors de l'adoption du budget communal le 05 avril 2018, il a donc été décidé de mettre en œuvre intégralement ce projet et de **dégager des fonds propres supplémentaires** pour le mener à terme, ce qui est chose faite aujourd'hui, les travaux ayant été achevés ces dernières semaines par les agents communaux qui ont réalisé une partie des aménagements.

143 000€ comme le montant du coût total du projet.

Sécurisation et protection des établissements scolaires

Ainsi, des **systèmes différents et complémentaires** ont été mis en place sur **chaque école** et le **restaurant scolaire Alexandre Boudart**, en fonction de la configuration de chaque site et en concertation avec les directeurs d'écoles.

Ces derniers ont été chargés par l'Education nationale de mettre à jour leur Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS).

Ces aménagements consistent en :

- **Des compléments apportés au système de vidéo-protection urbaine** sur la voie publique de sorte à ce que chaque entrée d'école soit désormais filmée,
- Des **systèmes de vidéosurveillance** installés dans **l'enceinte de l'école** et accessibles uniquement du Directeur du site concerné,
- Des **alarmes** dédiées pour **anticiper les risques majeurs auxquels peuvent être exposés les écoles**, distinctes des alarmes incendie et des alarmes anti-intrusion,
- Des **visiophones** pour **chaque entrée d'école**,
- Un **remplacement de portails et réhaussement de clôtures sur certains sites**.

Le **personnel des écoles** a été **formé à l'utilisation des alarmes** dites « PPMS » et des **exercices** ont eu lieu avec les **enfants**.

Il s'agit là d'un **investissement particulièrement important** ayant mobilisé les équipes du Centre technique municipal plusieurs mois car une partie importante de ce programme a été **gérée à l'interne**.

Infos pratiques

Une nouvelle carte électorale en 2019

L'année 2019 voit apparaître une nouvelle réforme concernant les modalités d'inscriptions sur les listes électorales. Désormais, la liste électorale communale devient le **Répertoire Electoral Unique (REU)** et sera gérée par l'INSEE. Pour les élections européennes du 26 mai prochain, les citoyens français et non français de l'Union Européenne pourront s'inscrire **jusqu'au 30 mars 2019**. Chaque habitant recevra une nouvelle carte électorale juste avant les élections.

Renseignement : service Etat-civil - 03.27.14.93.04

La journée défense et citoyenneté (JDC) !

Tout jeune français qui a **16 ans et 1 jour** doit faire la démarche de se faire **recenser auprès de la mairie de son domicile**. Le recensement permet au jeune de participer à la journée « **défense et citoyenneté** » et d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à ses 18 ans.

Cette journée « défense et citoyenneté » est **obligatoire et indispensable** pour **s'inscrire aux examens professionnels** tels que le BEP, le Baccalauréat et aussi le **permis de conduire**.

Afin d'effectuer le recensement, rendez-vous à l'Hôtel de Ville muni de votre carte d'identité ou passeport, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Renseignement : service Etat-civil - 03.27.14.93.04

Beuvrages labellisée de 2@ mention « coopération internationale » aux 20 ans du label Villes internet

La Ville a reçu **2@** au label **Villes Internet** avec une **mention spéciale « coopération internationale »**. Cette distinction a notamment été obtenue grâce au travail conjoint entre le collège Paul Eluard et ceux de Boston (Etats-Unis) et Vancouver (Canada) concernant l'écriture d'articles sur un portail journalistique web collaboratif.

Ce label récompense les collectivités qui innovent en matière de services et de démocratie locale en utilisant Internet et les technologies du numérique.

Plus de fluidité et de sécurité aux abords des écoles J.Curie et J.Ferry

Afin d'améliorer le flux de circulation et la sécurité aux abords des écoles, le sens de circulation a été modifié dans les rues avoisinantes à la rue Racine. Une nouvelle signalétique a été installée et de nouvelles pistes cyclables ont été tracées.

« Mission encombrant »

Réparer, donner, recycler, plusieurs solutions sont mises à votre disposition afin de vous débarrasser de vos encombrants.



La fibre optique gagne du terrain à Beuvrages !

Depuis le mois de janvier 2019, **55% de la commune est éligible à la fibre**. Orange, qui déploie le réseau sur l'ensemble du territoire, annonce une **couverture totale de la ville en 2020**.

Après-midi dansant des séniors

Dimanche 28 avril 2019 - 15h - Espace Dubedout

Inscriptions obligatoires du 18 mars au 5 avril 2019 au CCAS
Informations : 03.27.51.98.20

N° : Interne CCAS
Nom :
Prénom :
N° : Interne CCAS
Nom (conjoint) :
Prénom (conjoint) :
Adresse.....
.....
Numéro de téléphone :

« Ensemble modernisons nos échanges »

Tansmettez-nous votre adresse mail, numéro de portable afin de recevoir les correspondances et informations de votre Ville en déposant ce formulaire en mairie, au pôle social, au pôle jeunesse ou en remplissant le formulaire en ligne sur www.beuvrages.fr/vie-pratique/realiser-des-demarches-en-ligne/recevez-les-informations-de-la-commune.



Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Mail

N° de portable

Votre tranche d'âge :

12-18 18-25 25-35 35-45

45-60 60-75 75 et +

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique ; plus d'informations sur www.modernisation.gouv.fr.

J'autorise la commune de Beuvrages à me transmettre exclusivement par voie dématérialisée toutes informations ou correspondances, conformément à la délibération n°1987-118 du 01/12/1987 de de la CNIL et au décret européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 17/04/2016.



Appel aux dons pour l'association AFP France Handicap

APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de **défense** et de **représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches**. Elle rassemble aujourd'hui 100 000 acteurs : adhérent.e.s, élu.e.s, salarié.e.s, bénévoles et volontaires, usager.e.s, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs, donatrices et sympathisant.e.s.

APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF France handicap intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne avec ses 550 structures réparties sur tout le territoire. Son modèle socio-économique unique et original en Europe permet à APF France handicap d'être en adéquation avec les projets et besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Dans le cadre de la **semaine nationale des personnes handicapées physiques** qui a eu lieu du 11 au 17 mars 2019, l'organisme lance un **appel aux dons** auprès du grand public.

Pour réaliser un don, **Rendez-vous sur www.apf-francehandicap.org**

Faites votre simulation pour la prime d'activité !

Prime d'activité Mode d'emploi

Simulation
Les usagers font la simulation sur caf.fr pour vérifier et calculer leur droit.

Demande
Les usagers font une demande de Prime d'activité sur caf.fr. À la fin de la démarche, ils en connaîtront le montant.

Païement
La Caf effectue le 1^{er} paiement le mois suivant la demande*. Les paiements sont ensuite mensuels. Les personnes bénéficiant déjà de la prime d'activité peuvent connaître le nouveau montant de leur droit à compter du 25 janvier 2019.

**si la demande ouvre un droit*

Par la suite
Les bénéficiaires déclarent leurs ressources tous les trois mois sur caf.fr ou sur l'appli mobile « Caf-Mon Compte ».



Chiffres clés :

> Avant la réforme :
2,8 millions
de foyers bénéficiaires de la Prime d'activité soit 5,8 millions de personnes (conjointes et enfants compris)

Près de
8 personnes
sur 10 qui y ont droit font une demande de Prime d'activité

3 profils types :

- 52% de personnes seules
- 22% de familles monoparentales
- 19% de couples avec enfants

> Après la réforme :

Plus de
1 million
de nouveaux foyers bénéficiaires potentiels

Près de
5 millions
de foyers pourront bénéficier de la prime, soit 7,8 millions de personnes (conjointes et enfants compris)

97%
des demandes faites sur caf.fr



Ils sont arrivés

ABAKWERE ESEB'LEA Nolhan - ABDELHAMID Anaïs - ATTAEA Aymene - AUMAITRE Lyna - BEHAGUE Logan - BENSEIDI Mohamed - BRUGGEMAN Kaïna - CHIAMPI Lucianna - CLERFAYT Julie - DAUBIES COUSIN Maria - DELCROIX Clémentine - DELCROIX Manon - DUCANT Maïa - FONTAINE NAVEZ Léna - GULLY Théa - HORAIN Jùlian - HUON Lorenzo - HUON Théolanne - KNUYNDT Lhiam - LATOUCHE Iony - LEJEUNE Martin - LEMOINE Laslo - LOUCHARD SANTER Maïla - LOUCHARD SANTER Thalya - MADANI Aksel - MASCART Meydine - MORSLY Anya - MUSY Loukas - NICOLE Mayronn - NIVESSE Hylona - OPRANDI DOMISSE Ornella - PALISSE Charlie - PARIS Léonie - PICARD Liam - PIROTTE Alice - SAKI Nahil - TALMANT Ylan - VANIAMBOURG Sacha - Vincent RAVEZ



Ils se sont unis

DURIEUX Nathanaël & PROVO Sandy
SANGLIER Jérôme & ROULEZ Pauline



Ils se sont dit « Oui »

GOUIN Guillaume & BOUYMENDI Fatima
RASHID Talha & BEG Sarah
WATTEL Marion & SKRZYPCZAK François



Ils nous ont quittés

BORDEAU Catherine - CANIEZ Mauricette - CARRÉ Anne - COCHY Denis - MADOUI Mohamed - MEZIANE Fatma - OLIVIER Adolphine - PAYEL Ginette - PETIT Sidonie - PINTÉ Paul - RODRIQUE Josiane - Paulette STREBELLE - Marcel BATEAU - André STROBBE

Il fête ses 100 ans !

Le jeudi 28 février 2019 dernier, Madame le Maire s'est rendue au domicile de Monsieur Saïdi pour lui offrir une boîte de chocolat en l'honneur de son anniversaire. Un anniversaire très spécial car, au 1^{er} janvier 2019, il a fêté ses 100 ans.



Né en Algérie le 1^{er} janvier 1919, il arrive en France en 1942-1943 à Dunkerque. Après avoir habité quelques temps à Anzin, il emménage à Beuvrages en 1975. Retraité du bâtiment depuis 1985-1886, il adore, pendant son temps libre, s'occuper de son jardin, et plus particulièrement de son potager.

Il est l'heureux père de quatre enfants (ndlr : trois filles et un garçon) et grand-père de 9 petits enfants dont deux à venir prochainement.

En un siècle, il en a vécu des choses ! De la guerre aux Trente Glorieuses, en passant par l'arrivée de l'eau courante, l'ORTF à internet, ce qui est certain c'est que les conditions de vie étaient bien différentes ! Il se souvient de ses années de service dans l'armée française pendant la Seconde Guerre Mondiale et aussi de l'ancienne DS, célèbre voiture mythique de Citroën. « Ça c'est de la voiture ! » comme il a pour habitude de dire !

Sa devise au quotidien « la santé jusqu'au dernier jour ! ». Il a transmis à sa famille des valeurs de courage et de ténacité et rêvait d'un bel avenir pour elle : un travail, un toit sur la tête et la santé. Son épouse et lui-même peuvent être fiers de leurs quatre enfants : deux de leurs filles sont enseignantes, leur troisième fille est comptable et leur garçon travaille dans la Fonction Publique.

Monsieur Saïdi est un gourmet qui ne refuse jamais une petite sucrerie. Avant de partir, Madame le Maire lui a promis de lui rendre visite lors de son 101^{ème} anniversaire.

Si vous-même ou un proche fêtez bientôt ses 100 ans, contactez la Mairie au 03.27.14.93.01. L'équipe de votre magazine municipal « Vivre à Beuvrages » accompagnée de Madame le Maire seront ravies de venir à votre rencontre.

LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

Liste : « Ensemble au service de tous »

La fin de 2018 et le début 2019 auront été marqués par la manifestation d'une colère légitime au travers du mouvement des gilets jaunes.

Au delà des revendications liées à la dégradation des conditions de vie, une volonté forte de se réappropriier la sphère politique s'est exprimée.

Il n'est donc pas surprenant que les communes aient été choisies pour être le lieu d'expression de cette exigence de reconquête démocratique.

La démocratie de proximité se vit dans sa ville, l'échelon communal est celui où se développent les initiatives de démocratie participative.

A Beuvrages, un conseil citoyen dynamique et efficace, le PIC (Participation d'Initiative Citoyenne) témoignent de la volonté partagée des élus et des citoyens de mettre en œuvre ce fonctionnement démocratique. C'est encore en deçà de l'aspiration qui s'est exprimée.

Vos élus, à votre écoute, mettront tout en œuvre pour y répondre pleinement.



Liste : « De la vie dans la Ville »

La Démocratie participative ! Le pouvoir avec les citoyens !

Le, 25/02/ 2019

Les Gilets jaunes font la une des médias, chaque semaine, 3 Français sur 4 soutiennent ce mouvement même si celui-ci connaît des dérives et s'essouffle, personne ne sort dans la rue pour les désavouer ! Nos concitoyens tournent le dos à la classe politique traditionnelle ! la preuve : aux dernières élections législatives 65% des Beuvrageois se sont abstenus, un sacré avertissement ! Que nous disent nos concitoyens: « Il faut, nous écouter, démocratiser la démocratie ! », « il faut redonner aux citoyens du pouvoir », ne l'oublions pas il est à eux! Pour cela, il faut changer de méthode, changer les personnes, créer une nouvelle gouvernance où le citoyen comptera ! Il faut donc inventer un nouveau modèle où les politiques travaillent avec les citoyens et pas que pour eux. Il faut que les décisions publiques ne se fassent plus sans nos concitoyens ! La démocratie participative est la solution qui donnera la parole et du pouvoir aux citoyens !

Pour le groupe :

Michel Domin

Michel Lévecque

Nadia Madaoui

Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Nous vous rendons compte des questions que nous poserons le jeudi 28 Février lors du conseil municipal. Divers sujets seront abordés tel que la Vidéo protection»Etat des caméras», l'action juridique engagé contre le cabinet d'Architecte suite au malfaçons des travaux réalisés à l'école Jules Ferry»Pas de provision financière prévue au Rapport d'Orientation Budgétaire!», sur le sujet de la construction ou on nous a informé que les travaux réalisé par l'organisme «La foncière» était stoppé suite à la défaillance d'un sous- traitant , nous demandons une réaction des plus vives de la majorité actuelle pour que ce dossier ne reste pas dans les oubliettes et que nous ne serons pas obligé de contempler des fresques pendant plusieurs années. Nous demandons la Date de démarrage des constructions de maisons individuelles et d'un pole santé « Les jardins de Jeanne» au centre ville.Toujours aucune nouvelle construction à la couture , allons nous offrir au gens du voyage ce terrain?Pourquoi les travaux sont-ils bloqués au complexe sportif !!.Y aurait -il également une défaillance de sous-traitance? de paiement!

Mr.Michel BECQUE/ Mr. Daniel CAULIER Groupe UDI



Fête du

Printemps

Samedi 6 avril 2019

Ateliers
créatifs

A 13h30
Espace Dubedout

Sur inscription

Par téléphone : 06.31.49.78.40
Par mail : jjdesumeur@beuvrages.fr

Animations
GRATUITES

Spectacle

A 17h30
Espace Dubedout

« Gédéon et le
cinémagic »



Concert proposé par la Ville de Beuvrages dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes



CONCERT

Choeur de Femmes L - Direction : Gérard Houzé

Vendredi 29
mars 2019

20h - Espace Dubedout

Entrée gratuite

  @villebeuvrages   Ville de Beuvrages  www.beuvrages.fr

